



NOTE CONCEPTUELLE SUR LE THÈME DE LA 49^E SESSION VIRTUELLE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC (FP-SADC)

“Tirer parti de la ZLECAF en vue de la reprise économique post-COVID en Afrique Australe: le rôle du forum parlementaire de la SADC et des parlements nationaux”

1.0 INTRODUCTION

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale est sans précédent, de nombreux pays connaissant des récessions abruptes et des ralentissements économiques rapides. Les mesures de distanciation sociale généralisées ont entraîné une forte contraction des conditions financières, y compris une forte baisse des flux d'envois de fonds et des sorties massives de capitaux, une baisse de la demande étrangère, des perturbations massives du commerce mondial, des chaînes d'approvisionnement, des voyages, du tourisme et des finances, une baisse de la consommation de biens et de services entraînant une perte de production, des défis opérationnels pour les entreprises causés par des retards dans la livraison des intrants, aggravés par une dépendance accrue à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales. La prévision de base prévoit une baisse de 5,2 % du produit intérieur brut (PIB) mondial – la récession mondiale la plus profonde depuis huit décennies – tandis que le PIB des marchés émergents et des économies en développement (EDME) devrait connaître une contraction d'environ 2,5 %. Y compris dans le revenu par habitant, entraînant plusieurs milliers de personnes retombant dans la pauvreté.¹

2.0 INCIDENCE DE LA COVID-19 EN AFRIQUE AUSTRALE

Il convient de se rappeler que déjà avant la COVID-19, la plupart des pays d'Afrique australe faisaient déjà face à des défis économiques. La pandémie a donc aggravé la vulnérabilité des citoyens de la région, dont un pourcentage important vivaient déjà dans une pauvreté extrême alors que les pays sont aux prises avec des chocs climatiques, un déficit énergétique, une dette

<https://www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects>

croissante, une insécurité alimentaire et hydrique aiguë, la malnutrition chronique élevée, les maladies du bétail et la destruction des cultures causées par les périodes de sécheresse, les inondations éclair et les criquets migrants.

La pandémie de COVID-19 a nui au développement social et économique dans la région de la SADC, avec une dépendance à l'égard des produits de base et des exportations, une diminution de l'investissement étranger direct, le faible nombre d'arrivées de touristes et l'augmentation du niveau de la dette sont les principaux défis par lesquels les économies régionales seront confrontées. L'image sombre de l'impact de la pandémie sur la région de la SADC est bien saisie par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), qui dans son analyse de l'impact de la COVID-19 sur les modèles de développement socio-économique en Afrique australe observe ainsi:

...Le déclin des perspectives de croissance sur les principaux marchés d'exportation de la Chine, des États-Unis et de l'Union européenne en raison du virus a entraîné une baisse des prix des produits de base et, par conséquent, une baisse des recettes d'exportation pour la région fortement tributaire des produits de base. Par conséquent, l'économie de la Communauté de développement de l'Afrique australe, déjà déficitaire, devrait se contracter d'environ 3,3 % en 2020, et les niveaux d'endettement devraient atteindre 90 % du produit intérieur brut (PIB) régional, et les déficits budgétaires s'élèveront à 9 % du PIB en raison de l'augmentation des dépenses de santé et de la mise en place de mesures de relance pour soutenir les économies. La dépréciation du taux de change local entraînera une augmentation accélérée des prix des produits importés, y compris les médicaments et le matériel médical nécessaires pour lutter contre la COVID-19, et augmentera le fardeau de la dette libellée en devises, rendra la gestion et le service de la dette plus difficiles. La contraction économique des économies régionales fortement informatisées se traduira par des niveaux de chômage plus élevés, en particulier chez les femmes et les jeunes, qui sont les principaux entrepreneurs dans le commerce transfrontalier et les microentreprises, les petites et moyennes entreprises. La pandémie accroîtra la fragilité financière en Afrique australe, car les investisseurs étrangers retirent de l'argent des marchés locaux, ce qui nuira encore davantage aux économies régionales. De même, les systèmes de santé déjà surchargés, les secteurs de l'éducation en difficulté et les niveaux élevés d'inégalité et de pauvreté seront aggravés.²

3.0 BESOIN DE REPRISE ET DE RECONSTRUCTION APRÈS LA COVID-19 - LES PAYS DE LA SADC

Les pays se sont préoccupés, à juste titre, des chocs économiques immédiats causés par la COVID-19. Il s'agit notamment d'offrir des mesures d'urgence et de protection sociale aux familles qui ont été rendues plus vulnérables et

² United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), May 2020. Socio-Economic Impact of Covid-19 in Southern Africa. Lusaka ZAMBIA.

de fournir un soutien financier aux entreprises afin qu'elles évitent l'effondrement. Cependant, il faut commencer à se concentrer sur la reprise et la reconstruction post-COVID pour relancer la production et pousser les économies vers la reprise. On a fait valoir que la lutte contre le coronavirus est comme la lutte contre une guerre et que pour se rétablir après cette guerre, les pays devront étudier les leçons tirées des reconstructions antérieures d'après-guerre, car ils auront besoin d'un plan Marshall moderne pour reconstruire après la COVID-19. Cela signifie qu'il faudra un plan de reconstruction dirigé par le public pour rebâtir l'économie et créer des débouchés.

La reconstruction post-COVID dans la SADC devrait chercher à renforcer les capacités locales non seulement pour l'industrie et le commerce, mais aussi pour l'État. L'expérience de la COVID-19 a révélé d'importants écarts de capacité selon notre institution d'État, et ce n'est pas une coïncidence si, là où les institutions d'État étaient faibles, la réponse du pays à la pandémie de COVID-19 était également médiocre. Il est donc nécessaire d'accorder la priorité au renforcement de la capacité de l'État à répondre aux futures pandémies et catastrophes naturelles.

À cet égard, les États membres de la SADC devraient renforcer la solidarité internationale, régionale et nationale manifestée dans les efforts visant à contenir la pandémie en renforçant la coordination régionale pour compléter les efforts au niveau national. Les pays de la SADC devraient adopter des approches à volets multiples, collectivement et individuellement, y compris faire appel aux pays et institutions débiteurs pour qu'ils imposent un moratoire sur la dette et les modalités de service de la dette, y compris la dette. . . le statu quo, l'annulation et les politiques monétaires expansionnistes pour stimuler les économies qui profitent de l'environnement inflationniste modéré dans la plupart des pays.

L'intensification de la diversification économique, de la valeur ajoutée et de l'enrichissement doit être prioritaire, couplée à un déploiement accéléré des programmes d'industrialisation régionale pour stimuler l'industrie, protéger les économies contre le déclin de la croissance économique mondiale et soutenir la croissance des micro, petites et moyennes entreprises. Les États membres devraient également intensifier leur soutien aux micros, petites et moyennes entreprises locales et au secteur privé national (formel et informel) par le biais de programmes de relance budgétaire consistant en des subventions, des prêts à des conditions avantageuses et des réductions d'impôts.

Les pays devraient également mettre en œuvre des politiques économiques favorables et cohérentes afin de créer des environnements macroéconomiques stables, avec une viabilité budgétaire qui est essentielle à la bonne gouvernance économique et au renforcement de la confiance des investisseurs pour les investissements locaux et étrangers dans l'ensemble, petites et moyennes entreprises.

Les programmes de relèvement et de reconstruction post-colonisation devraient également donner la priorité à une gouvernance inclusive en s'attaquant à la pauvreté, aux inégalités, à l'accès à des médicaments abordables et à l'amélioration des infrastructures de santé et en introduisant des tests de moyens pour l'accès à des services de santé et d'éducation gratuits. Cela exige une approche collaborative et des réponses coordonnées avec le secteur privé, les OSC, le milieu universitaire, les femmes et les jeunes.

Il est également nécessaire d'accélérer la numérisation des services, y compris la santé et l'éducation, afin de réduire les perturbations dans la prestation des services sociaux par des investissements dans l'infrastructure numérique et de faciliter le déploiement de l'e-des plateformes d'apprentissage et de commerce électronique pour les entreprises et d'autres activités économiques.

4.0 TIRER PARTI DE LA ZLECAF POUR UNE REPRISE ET UNE RECONSTRUCTION SUBSÉQUENTE

Les pays de la SADC doivent tirer parti de la ZLECAF – la plus grande zone de libre-échange du monde, qui est un marché de 1,2 milliard de personnes et le huitième bloc économique du monde avec un PIB combiné de 3 billions de dollars – pour stimuler le commerce inter-régional, qui se situe actuellement à un faible 19,3 %, en approfondissant les chaînes de valeur régionales, en élargissant le commerce intra-africain et en investissant dans la diversification des destinations d'exportation au-delà de la Chine, de l'Europe et des États-Unis, dans le cadre de la reprise et de la reconstruction post-COVID.

La ZLECAF devrait aider la SADC et d'autres pays africains à relever les défis traditionnels du commerce et du développement économique tels que la fragmentation des marchés, la petitesse des économies nationales, la dépendance excessive vis-à-vis de l'exportation de produits primaires, une base d'exportation étroite en raison d'une faible capacité manufacturière, d'un manque de spécialisation des exportations, de chaînes de valeur régionales sous-développées et de barrières réglementaires et tarifaires élevées au commerce intra-africain, entre autres.

La ZLECAF, qui a été signée le 21 mars 2018 et est entrée en vigueur le 30 mai 2019, n'est pas seulement un instrument de libéralisation des échanges, mais aussi un outil de croissance inclusive et de développement durable et, par conséquent, offre un régime de commerce inclusif où les femmes et les jeunes sont les principaux bénéficiaires.

Par conséquent, les États membres de la SADC devraient tirer pleinement parti de la ZLECAF en tant que catalyseur et accélérateur du développement pour sortir la région de la COVID-19 et créer une région plus forte et plus résiliente, des économies inclusives et vertes dans la région de la SADC avec des chaînes de valeur locales et régionales plus fortes et des programmes d'industrialisation accélérés pour augmenter les revenus, les emplois, des

échanges plus équilibrés et de meilleurs rendements des abondantes ressources naturelles de la région.

Dans le cadre de la reprise et de la reconstruction post-COVID, les États membres doivent établir une collaboration nouvelle et durable pour faire face aux inégalités, promouvoir la valeur ajoutée et créer des emplois en éliminant les obstacles critiques auxquels font face les exportations en Afrique, tels que la compétitivité des exportations des PME; les règles d'origine; les normes techniques et de sécurité des produits.

5.0 LE RÔLE DE LA SADC ET DES PARLEMENTS NATIONAUX DANS LA MISE À PROFIT DE LA ZLECAF POUR LA REPRISE ÉCONOMIQUE APRÈS LA COVID EN AFRIQUE AUSTRALE

Afin de s'assurer que les parlements de la région continuent de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques régionales, en particulier dans l'élaboration de l'environnement politique post-COVID, la 49^e session virtuelle de l'Assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC se tiendra sous le thème "Tirer parti de la ZLECAF en vue de la reprise économique post-COVID en Afrique Australe: le rôle du Forum parlementaire de la SADC et des parlements nationaux" La session sera organisée par le Parlement du Botswana du 25 au 27 juin 2021.

Pour mettre en perspective le rôle du FP-SADC et des parlements nationaux dans la mise à profit de la ZLECAF dans la perspective de la reprise économique post-COVID en Afrique australe, il est essentiel de comprendre que la ZLECAF ne remplace pas les communautés économiques régionales (CER) existantes. En fait, l'Accord reconnaît explicitement les CER comme éléments de base de la ZLECAF. Étant donné que la plupart des échanges intra-africains se font au sein des CER, les blocs régionaux comme la SADC joueront donc un rôle important dans la finalisation, la mise en œuvre et l'application de la ZLECAF.

En tant qu'organe parlementaire de premier rang dans la région de la SADC, le Forum parlementaire de la SADC a un rôle essentiel à jouer pour assurer une approche coordonnée et collaborative des parlements et pour renforcer les capacités nécessaires des parlements et des commissions parlementaires compétentes sur la façon dont ils peuvent utiliser leur droit, établir et superviser le mandat afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la ZLECAF et de bâtir une région plus inclusive et plus équitable post-COVID dans la région de la SADC.

L'un des aspects critiques de la mise en œuvre de la ZLECAF est la question du financement. Dans l'environnement pré-COVID et lié à la COVID-19, l'accès au financement, en particulier pour les PME, était un défi majeur. Il est donc nécessaire d'engager le financement et les institutions multilatérales telles que la Banque africaine de développement (AFDB) et l'UNECA en ce qui concerne les options de financement durable et responsable pour les États membres de la SADC.

Un autre aspect critique pour l'attention parlementaire est la sensibilisation et l'amplification de la voix des citoyens dans les processus de la ZLECAF.

Pour être légitimes, les processus de la ZLECAF devraient garantir l'inclusion et la participation des populations de la région, en particulier des femmes et des jeunes. Le FP-SADC et les parlements nationaux doivent donc, dans le cadre des processus post-COVID de redressement et de reconstruction, relever les défis traditionnels auxquels sont confrontées les PME, y compris la compétitivité des exportations et la compréhension des questions commerciales techniques telles que les règles d'origine et les normes techniques et de sécurité des produits. À cet égard, le FP-SADC et le Parlement national doivent collaborer avec le Secrétariat de la ZLECAF, les médias et les OSC.

Les autres domaines nécessitant des interventions parlementaires dans le processus de rétablissement post-COVID sont les suivants:

- i) L'harmonisation de la réglementation du transport entre les pays afin d'accélérer la circulation des biens et services essentiels tels que l'équipement médical, les médicaments, le carburant et les aliments;
- ii) la coordination de la gestion transfrontalière pour faciliter le passage en douceur des citoyens;
- iii) La simplification des mécanismes de gouvernance de la prestation des services de santé essentiels conformément au Protocole sur la santé de la SADC (1999);
- iv) La mise en œuvre de la mise en commun des achats de médicaments et de fournitures conformément au Protocole de la SADC sur la santé et à la Stratégie de la SADC pour l'approvisionnement en commun de médicaments essentiels et de produits de santé et au Plan d'affaires pharmaceutique de la SADC (2007);
- v) Soutenir la croissance des microentreprises et des moyennes entreprises (MPME) pour participer aux chaînes de valeur des produits pharmaceutiques et produire une partie des fournitures médicales dans le cadre de la stratégie et de la feuille de route d'industrialisation de la SADC.

6.0 MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTAT ATTENDU

L'Assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC, qui comprend des Présidents et 5 membres de chaque Parlement membre et est le plus haut organe de décision politique du FP-SADC, délibérera sur le thème à la suite des présentations du Secrétariat de la ZLECAF, l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), le Secrétariat de la SADC et le gouvernement du Botswana en tant qu'hôte de la 49^e session virtuelle de l'Assemblée plénière.

La réunion permettra d'exposer les parlements nationaux aux questions clés concernant la ZLECAF et à lancer le débat sur le rôle que le FP-SADC et les parlements nationaux devraient jouer pour faciliter la mise en œuvre de la ZLECAF, en particulier le processus de domestication, la capacité des membres, la sensibilisation, la responsabilisation et la participation. L'Assemblée plénière formulera également des recommandations sur ce que les États membres doivent faire pour tirer parti de la ZLECAF.

FIN-